

Groupe Scolaire des Vergers - SELLIERES

Année Scolaire 2018/2019

Procès-verbal

Séance du Vendredi 19 Octobre 2018

Invitation adressée le vendredi 5 Octobre 2018, par David TRIOMPHE

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le Vendredi 19 octobre 2018 à l'école de Sellières à 18h00

Membres Présents

	NOM - Prénom	Qualité
Membres de Droit	Mme ANTOINE Alexandra Mme VURBIER Marie-Claire, Mme MICHOT Agnès M. TRIOMPHE David Mme APRILE Claire M. BECHERAS Sébastien Mme ROBERT Séverine Mme TSCHUDI Marion M. JACQUOT Daniel M. JOLY Bernard	Enseignante, adjointe école de Sellières Enseignante, adjointe école de Sellières Enseignante, adjointe école de Sellières Enseignant, Directeur Ecole Sellières Enseignante, adjointe école de Sellières Enseignant, adjoint école de Sellières Enseignante, adjointe école de Sellières Enseignante, adjointe école de Sellières Président du SIVOS de Sellières, maire de Récanoz Maire de Sellières
Membres Elus (représentants de Parents d'élèves)	Titulaires Mme VERVAEREN Aurélie M. NICOLAS Ludovic Mme LAPIZE Syndie Mme DUBLICQ Audrey Mme PECHOUX Laetitia Suppléante Mme PICARD Amandine	
Membres invités	Mme PONTTHIEUX Marie-Paule M. GERDY Jean-Paul Mme CHATELAIN Michelle, représentée par Mme THOMAS Noëlle Mme LECOQ Marina Mme VANTARD Angélique M. JOLY Martial	Maire de Toulouse-le-Château Maire de Mantry 1^{ère} adjointe au Maire de Le Villey ATSEM ATSEM Personnel SIVOS

	Mme VERVAEREN Aurélie M. WOLFF Albert Mme KENNICKER Sylvie	Présidente APE « Les Petites Pommes » Secrétaire SIVOS
--	--	---

Membres Absents, excusés

	NOM - Prénom	Qualité
Membres de Droit	M. ROUX Philippe	IEN Lons Nord
Membres Elus (représentants de Parents d'élèves)	Mme LARDERET Isabelle Mme ROY Mélanie	
Membres invités	Mme BENTOGGIO Christiane M. BRULEBOIS Jean-Louis M. LE Luc M. GREVY Serge Mme BUYS Nelly	Maître G, RASÉD d'Arbois Maire de Vers-sous-Sellières Maire de La Charme Maire de Le Chemenot Maire de Monay

Ordre du Jour

Ordre du jour :

Ordre du jour :

- ⇒ Résultats des élections des Représentants de Parents d'élèves au Conseil d'Ecole
- ⇒ Règlement Intérieur du Conseil d'école,
- ⇒ Effectifs et Répartitions pour l'année scolaire 2018/2019 et prévisions d'effectifs pour l'année Scolaire 2019/2020,
- ⇒ Règlement Intérieur de l'école de Sellières,
- ⇒ Projet d'école 2018/2021 et Projets pédagogiques
- ⇒ Présentation du Plan de Prévention et de Mise en Sécurité (PPMS),
- ⇒ Coopérative Scolaire : bilan de l'année Scolaire 2017/2018
- ⇒ Services Périscolaires,
- ⇒ Association de Parents d'élèves « Les petites pommes »,
- ⇒ Questions diverses.

Questions adressées préalablement communiquées

- Courrier de parents d'élèves adressé au conseil d'école concernant la cantine.
- Pourquoi il y a pas une aide pour l'accueil des enfants le matin de 8h20 à 8h30
- Serait-il possible d'avoir des gilets de sécurité pour les sorties à la médiathèque.
- Commémorations de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

Secrétaire de Séance :

L'ordre du jour est modifié afin de traiter les deux sujets suivants :

- M. Le Président du SIVOS a reçu un courrier de parents d'élèves le questionnant quant au fonctionnement de la cantine. Lecture est faite du courrier par le directeur de l'école à qui ce courrier a été adressé en copie. Les réponses suivantes ont été apportées :
 - Le personnel de cantine regrette que les parents ne soient pas venus échanger directement avec les membres du personnel périscolaire, ayant découvert ce courrier via les réseaux sociaux,
 - M. Martial JOLY présente le fonctionnement des services : dès 11h30, les élèves de maternelle sont accueillis au restaurant scolaire, jusqu'à 12h15 environ. Puis ce sont les élèves de l'élémentaire qui sont accueillis ; le repas dure environ 1 heure. Le retour dans la cour se fait alors vers 13h15/13h20 avant la reprise de la classe.
 - Concernant les questions posées,
 - ⇒ Tout le personnel est formé à la petite enfance : CAP petite enfance, BAFA...
 - ⇒ L'absence de personnel (congés maternité), même comblée en partie, a modifié l'organisation,
 - ⇒ Des élèves qui perturbent le service peuvent être déplacés ou se voir imposer une place au service des jours suivants.
 - ⇒ Des temps calmes après le repas (assis sous le préau) après le repas ont été mis en place ; ces temps ont été l'occasion de rappel de vie en collectivité.
 - ⇒ Il est rappelé également les contraintes d'inscription qui doivent se faire impérativement le jeudi matin au plus tard pour la semaine suivante.
 - Mme CHATELAIN, animatrice périscolaire précise qu'un travail sur les règles de vie en collectivité sera mis en place.
 - M. Le Président du SIVOS adressera un courrier aux parents d'élèves à l'origine du courrier.
- M. Wolff a été invité afin de présenter l'organisation de la Cérémonie du 10 novembre 2018, en commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale et de la plantation de l'Arbre aux Valeurs. Cette cérémonie entre dans le cadre d'un projet pédagogique débuté par Mme Girod, alors directrice de l'école de Sellières, poursuivi par M. Curie, directeur de l'école jusqu'en juin dernier, et son équipe enseignante au cours de ces 5 dernières années.

Tous les enfants et leurs parents disponibles le samedi 10 novembre 2018 à 14h30 sont invités à participer à la cérémonie.

L'ordre du jour reprend son déroulé.

I. Résultats des élections des Représentants de Parents d'élèves au Conseil d'École

Les élections ont eu lieu le Vendredi 12 Octobre 2018.

Étaient à pourvoir 6 sièges au Conseil d'école, correspondant au nombre de classes..

Nombre d'inscrits : 201, Nombre de votants : 67 Soit 33.33 % de participation

Sont élus **Titulaires**, Mmes LARDERET Isabelle, VERVAEREN Aurélie, M. NICOLAS Ludovic, Mmes LAPIZE Syndie, DUBLICQ Audrey, PECHOUX Laetitia, **Suppléante**, Mmes ROY Mélanie, PICARD Amandine

II. Règlement Intérieur du Conseil d'école

Le règlement Intérieur du Conseil d'école est voté à l'unanimité par le Conseil d'école, après l'ajout de deux membres ayant voix délibérative (M. Le Maire de Sellières et un enseignant du RASED).

III. Effectifs et Répartitions pour l'année scolaire 2018/2019 et prévisions d'effectifs pour l'année Scolaire 2019/2020

A. Effectifs et répartition - Année scolaire 2018/2019

Ecole Primaire des Verges - SELLIERES											
Classe 1 Mmes ANTOINE/GIRARD			Classe 2 Mme VURBIER		Classe 3 Mme MICHOT		Classe 4 M. TRIOMPHE	Classe 5 Mme APRILE		Classe 6 M. BECHERAS	
TPS	PS	MS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
3	21	3	11	13	4	18	20	10	10	6	15
27			24		22		20	20		21	
131 (Hors TPS) 134											
<i>Pour rappel : 132 en septembre 2017</i>											

B. Effectifs prévus - Année scolaire 2019/2020

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7 à 8	22 (4 déjà scolarisés)	20	15	16	18	19	10	16
136 (hors TPS) 141/142								

Les répartitions pour l'année 2018/2019 seront précisées au conseil d'école du mois de juin.

Au vu de ces prévisions, il est possible que l'école entre dans le champ d'étude lors des travaux de carte scolaire (pour une fermeture de classe). Les maires sont invités à faire part au directeur de l'école toute arrivée sur leur commune d'enfants susceptibles d'être inscrits à l'école à la rentrée 2019 (avant décembre).

IV. Règlement Intérieur de l'école de Sellières

Le règlement Intérieur de l'école de Sellières est établi à partir du Règlement Intérieur Départemental type établi au vu du Code de l'éducation et des textes réglementaires en vigueur.

Des modifications sont apportées lors du conseil.

Le règlement Intérieur des Écoles est voté à l'unanimité par le Conseil d'école, et sera transmis à l'ensemble des parents d'élèves dès la rentrée pour en prendre connaissance.

V. Projet d'école 2018/2021 et Projets pédagogiques

Le projet d'école présenté par l'équipe enseignante précédente est validé par M. le DASEN.

Les axes :

Assurer un parcours de réussite pour chaque élève

- ⊗ Améliorer la compréhension de l'écrit littéraire.
- ⊗ Améliorer la compréhension des écrits fonctionnels.

Actions

- Mettre en œuvre un « cahier » collectif de vocabulaire sur toute la scolarité.
- Participer au « Printemps des poètes » ou autres « semaines dédiées »
- Effectuer des échanges épistolaires ou numériques
- Constituer des « fleurs de langue »

Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire

- ⊗ Harmoniser les programmations et les outils de travail par cycle..

Actions

- Elaborer des progressions communes.
- Transmettre des outils de classe en classe

Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

- ⊗ Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- ⊗ Favoriser l'éducation à la citoyenneté..

Actions

- Mettre en place un cahier mémoire , un cahier « Musée », un mur « Musée »
- Visiter des musées, des expositions, assister à des séances de cinéma, de théâtre, de contes...
- Elaborer des projets artistiques et culturels avec différents partenaires.
- Réaliser des expositions, « alimenter » le blog de l'école.
- Terminer l'aménagement du « Square souvenir 1914-18 »

⇒ **Classe de TPS/PS/MS** : Mme ANTOINE présente les projets engagés lors de cette première période, avec notamment la découverte d'un nouvel environnement (la classe) pour la première rentrée des Petits et tous-petits.

Une découverte des Vergers de Sellières a permis aux élèves de découvrir différentes variétés de pommes (couleurs, saveurs...) ainsi que des légumes d'automne.

⇒ **Classe de MS/GS** : Mme VURBIER présente à son tour les projets de la classe de MS/GS

- Intervention du RASED (rééducatrice) dès la rentrée de Novembre pour accompagner les élèves dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité et de respect de l'autre (on ne tape pas, ne mord pas...), Ces ateliers, en groupes, se feront sous forme d'un jeu (le jeu des trois figures)

- un décloisonnement a été mis en place dès le début d'année, à savoir :

* les élèves de MS sont accueillis dans la classe de Mme Antoine,

* les élèves de GS (classe de Mme Michot) sont accueillis dans la classe de Mme VURBIER tous les après-midis,

- travail sur le thème de l'automne en lien avec la classe de TPS/PS/MS

⇒ **Classe de GS/CP :**

- souhait de travailler sur le projet « école et cinéma »,
- projet sur le sommeil, et le rapport aux écrans (à voir pour une intervention de l'infirmière scolaire),
- en EPS, mise en place de séances de yoga,
- cycle piscine à compter du 29/11,

⇒ **Classe de CE1**

- suivi du projet « mare » en cours de réalisation à côté de l'école (mis en place conjointement par le CPIE, la commune de Sellières et Habitants de Sellières) ; jusqu'en décembre, suivi de la création de la mare, puis rapprochement avec le CPIE pour construire un projet spécifique sur la vie d'une mare),
- spectacle « Tambours » au moulin de Brainans le vendredi 9 novembre 2018 : « *Après son dernier spectacle **Complètement frappé**, l'Esprit Frappeur nous plonge avec cette nouvelle création dans l'univers fantastique des tambours : tambours d'eau, sur cadres, d'acier, parleurs, de bois, électroniques, contemporains, mélodiques... Ce trio de virtuoses, qui parcourt les routes depuis plus de vingt ans, nous étonne encore avec cette exploration sensible d'un instrumentarium aux mille nuances. Il lui offre des compositions sur mesure, inspirées des traditions du Nordeste brésilien, d'Europe centrale, d'Afrique de l'Ouest, du Japon, mais aussi des batteries napoléoniennes, des **marching drums** américains et des chansons cubaines... »*
- cycle piscine à compter du 29/11

⇒ **Classe de CE2/CM1 :**

- Venue de M. Colin, archiviste aux Archives Départementales du Doubs : présentation de son travail, et de documents anciens (calligraphies...)
- projet de visites de musées,

⇒ **Classe CM1/CM2**

- Projet « un jour, une actu » : réalisation d'un web reportage sur le thème du centenaire de la 1ère guerre mondiale,
- Cycle ski envisagé à Foncine,
- Visites de musées,

⇒ **Dispositif PDMQDC (Plus de Maitres que de Classes) :** Mme ROBERT est présente à l'école de Sellières les lundis et jeudis ; son action est privilégiée sur les cycles 1 et 2,

Les 6 classes ont bénéficié d'une première visite à la médiathèque de Sellières,
Un spectacle de Y. Masson (Montpellier) sera présenté à l'école aux élèves le 15/12/2018.

VI. Présentation des Plans de Prévention et de Mise en Sûreté

Ce document, destiné à aider les écoles et les établissements scolaires à définir un plan de prévention et de mise en sûreté face à l'accident majeur, comporte quatre pages qui présentent les informations et la démarche pour la mise en place de mesures destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Il est complété par une série de fiches, directement utilisables, pour opérationnaliser les différentes étapes d'élaboration de ce plan. Il s'efforce de prendre en compte la diversité des situations, étant bien entendu que certains risques, comme la tempête ou les transports de matières dangereuses, peuvent survenir dans des lieux très divers alors que d'autres, en revanche, sont clairement identifiables localement.

VII. Coopératives Scolaires : bilan de l'année Scolaire 2017/2018

⇒ **Coopérative scolaire (mandataire : M. Becheras à la rentrée 2018)**

Dépenses : **10 718 €**

Recettes : **9807 €**

Bénéfices/déficit : **-911,53 €**

Remerciements aux communes ayant versé des subventions à la Coopérative Scolaire,
La coopérative scolaire finance des actions à destinations des élèves ; abonnements, petit matériel, jeux, spectacles...

VIII. Services Périscolaires

Au restaurant scolaire sont accueillis en moyenne 75 enfants (20 de moins de 6 ans, 55 de plus de 6 ans).

La garderie du matin compte en moyenne 10 enfants accueillis, jusqu'à 26 le soir (en alternance avec les études surveillées)

Possibilité d'ouverture le mercredi si suffisamment d'enfants y sont inscrits, Projet en attente,

IX. Association de Parents d'élèves « Les petites pommes »

Mme Vervaeren a été élue Présidente lors de la dernière Assemblée Générale.

La Fête de la Pomme a été une réussite (temps ensoleillé, ventes,,,))

X. Questions et informations diverses

- Pourquoi n'y a-t-il pas une aide pour l'accueil des enfants en maternelle le matin de 8h20 à 8h30 :
=> Mme Lecoq (ATSEM) commence son service à 8h30, Mme Vantard (ATSEM) est également accompagnatrice dans le transport scolaire. De plus, le matin, ce sont les parents ou responsables de l'enfant (assistante maternelle) qui accompagnent leur enfant jusqu'à sa classe où l'enseignante l'accueille,
- Serait-il possible d'avoir des gilets de sécurité pour les sorties à la médiathèque ? A envisager, au moins pour les accompagnateurs,
- Demande de pose d'anti-pince-doigts sur les portes donnant sur les extérieurs,

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été abordé, la séance est levée à 20h00,